



Commune de  
**Beaurepaire**

NUMÉRO 38



# LE PETIT JOURNAL

Le bulletin d'information officiel de la commune de Beaurepaire

## La ronde des mois

**Janvier** prend la neige pour châte ;

**Février** fait glisser nos pas ;

**Mars** de ses doigts de soleil pâle,  
Jette des grêlons aux lilas.

**Avril** s'accroche aux branches vertes ;

**Mai** travaille aux chapeaux fleuris ;

**Juin** fait pencher la rose ouverte  
prés du beau foin qui craque et rit.

**Juillet** met les œufs dans leurs coques

**Août** sur les épis mûrs s'endort ;

**Septembre** aux grands soirs équivoques,  
Glisse partout ses feuilles d'or.

**Octobre** a toutes les colères,

**Novembre** a toutes les chansons

Des ruisseaux débordant d'eau claire,

Et **Décembre** a tous les frissons.

Rosemonde Gérard ("Les pipeaux" - éditions Grasset, 1923).

## ZOOM SUR LE METIER DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Depuis 2011, Gaëlle Lesueur assure la fonction de secrétaire de mairie dans notre commune.

Mais que fait-elle au juste?

1- Dans une mairie, la secrétaire est un agent qualifié de la fonction publique. Elle assure plusieurs fonctions et a des responsabilités importantes. Nombre de compétences dans différents domaines sont nécessaires : en législation, en comptabilité publique, en urbanisme ou encore en informatique. En binôme avec le Maire et en relation permanente avec ses adjoints, elle gère les affaires courantes mais aussi les urgences de la commune avec eux.

2- elle assure le suivi de l'état civil, le suivi du budget communal, de son élaboration avec les élus, à son application en liaison avec le comptable du Trésor Public.

- elle réceptionne vos demandes d'urbanisme et les contrôle avant l'envoi au service instructeur.
- elle rédige les arrêtés du Maire
- elle participe à la rédaction des comptes-rendus du conseil municipal, elle rédige les délibérations, les demandes et le suivi des subventions pour les projets
- elle rédige les courriers aux administrés, élus, institutions
- elle gère la partie ressources humaines de la commune : dossier du personnel, paies, charges sociales, congés, arrêts maladies...
- elle gère le cimetière

3- elle est en perpétuelle relation avec les services de l'État, de la Préfecture, la Région, le Département, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

4- Une secrétaire de mairie c'est aussi une personne qui a le droit à des congés ou à la formation. Si la mairie est fermée plusieurs fois dans l'année c'est parce qu'elle est la seule à pouvoir tenir ce poste de travail.

5- Pourquoi la mairie n'est pas ouverte tous les jours? la secrétaire est en mairie le mardi et le jeudi ce qui représente 18h par semaine. Comme nombre de ses collègues dans les petites communes, elle n'est pas à temps plein, certaines ont un poste dans une ou plusieurs autres communes, d'autres comme notre secrétaire travaille dans le privé le lundi, mercredi et vendredi. Et elle a aussi une famille à s'occuper !

6- Elle est souvent la première personne vers qui vous vous tournez lorsque vous avez un problème et sur qui tombe les reproches, alors même si elle garde le sourire devant vous, n'oubliez pas que les critiques reçues atteignent les gens, non elle ne sert pas à rien, sans elle, pas de petit journal, pas de site internet entre autre et surtout pas de réponses à vos doléances !

## **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Nul n'a pu passer à côté, le plan de sobriété énergétique a été annoncé par le gouvernement le 6 octobre 2022 et il concerne aussi les collectivités territoriales.

Ce plan couplé à la hausse des prix de l'énergie entraîne une réflexion pour toutes les municipalités, qu'en est-il chez nous?

Les élus ont à cœur de dépenser l'argent public le plus judicieusement possible. Aussi depuis de nombreuses années, nous réutilisons un maximum de fournitures, faisons le maximum de travaux nous-même .

**Éclairage public** : la commune est lauréate des 5 étoiles de Villes et Villages étoilés depuis plus de 10 ans. Les candélabres sont éteints de 21h à 6h30 tous les jours afin de lutter contre la pollution lumineuse et pour réduire les factures !

**Éclairage des bâtiments** : une grande partie des néons qui étaient dans la mairie et à l'école ont été remplacés par des plaques de leds. Un détecteur de présence a été installé dans le couloir de la mairie, plus besoin d'allumer ou d'éteindre la lumière.

**Chauffage** : l'un des prochains grands projets est la rénovation énergétique de la mairie, mauvaise isolation et chauffage au fioul sont voués à disparaître. En attendant, les bâtiments sont chauffés au strict minimum (sauf pour l'école)

**Décoration de Noël** : depuis plusieurs années, nous avons retiré les guirlandes de Noël, trop énergivores. La sobriété, le naturel et le recyclage sont les adages de la commune même en période de Noël c'est pourquoi seul la devanture de la mairie est décorée par les conseillers municipaux.

Une réflexion est à mener en 2023 sur les zones dangereuses à éclairer.



# BEAU'RANDO ÉTÉ ET AUTOMNE



## Beau'Rando été 2022- 5ème édition

Le Dimanche 18 septembre dernier, une trentaine de randonneurs était au rendez-vous à la mairie, prêts pour la balade sur l'un des deux circuits de cette cinquième édition de Beau'Rando.

Sous le soleil et dans la bonne humeur, le départ est donné peu après 9h30. Une dizaine de participants ont parcouru la boucle de 6km traversant le bois de Beaurepaire avec un retour par le bourg de Ste Marie, et une vingtaine celle de 12km par Villainville jusqu'au château de Cuverville.

Une belle matinée, une bonne marche et une nouvelle foi le ramassage de quelques déchets en chemin.



## Beau'Rando automne 2022- 6ème édition

Nous n'étions pas très nombreux en ce dimanche pluvieux et venteux pour le dernier beau rando de l'année 2022 !

Cinq marcheurs téméraires et « imperméables » ainsi que quatre chiens infatigables et joueurs ont parcouru la boucle des 6 kilomètres dans une ambiance bien sympathique !



**Prochains rdv**  
**le 29 janvier 2023**  
**le 2 avril 2023**

## DANS MON VILLAGE JE PEUX

### Et si trier permettait de gagner de l'argent ?

**Cliiink** est un dispositif **innovant et disponible** à Beaufort, parking de la mairie. Il permet de récompenser le geste de tri pour le verre.

Comment ? Téléchargez l'application cliiink soit sur Apple store soit sur play store. Inscrivez-vous, connectez-vous en bluetooth avec la colonne de verre et recyclez votre verre quand c'est fini cliquez sur terminer et vous avez le visuel ci joint.

Vous **cumulez ainsi des points** que vous pourrez convertir auprès de commerces locaux ou en faire don à des associations. Pour rappel, le verre est 100% recyclable !!!

En résumé : **plus vous trie, mieux c'est pour votre pouvoir d'achat!**

plus d'info en ligne sur le site internet de la mairie ou de la CU !



## RECYCLER - nouveauté

Avec près de 800 000 visites par an et des tonnages en augmentation constante (+ 14% entre 2019 et 2021), la CU souhaite obtenir des données afin d'adapter le fonctionnement de ses centres de recyclage aux besoins des usagers et d'améliorer leur gestion.

Aussi un **contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation** sera mis en place à l'entrée des centres de recyclage de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole **à partir du 1er janvier 2023.**

Pour s'inscrire : [www.moncentrederecyclage.lehavremetro.fr](http://www.moncentrederecyclage.lehavremetro.fr) pour les particuliers et les professionnels

ou par courrier : remplir un formulaire papier disponible en centre de recyclage, dans les mairies annexes et maisons municipales du Havre ou l'une des deux maisons du territoire de Saint-Romain-de-Colbosc et de Criquepot-l'Esneval.



# VIE MUNICIPALE



Tous travaux (agrandissement, création, ravalement de façade,... ) doivent être déclarés soit par un permis de construire, soit par une déclaration préalable et en adéquation avec le **Plan Local d'Urbanisme** en vigueur sur la commune.

Les dossiers sont à demander en mairie ou disponibles sur le site [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/) rubrique logement.

Les dossiers complétés sont à déposer en 5 exemplaires à la mairie (nous pouvons vous fournir un guide des pièces à joindre à la demande)

Un délai entre 1 et 2 mois est à prévoir entre le moment où vous déposez la demande de travaux et le retour de la mairie (positif ou négatif) Les dossiers sont envoyés à Criquetot l'Esneval, au service instructeur du droit des sols.

**En cas de non dépôt de demande de travaux, vous vous exposez à des sanctions pénales.**

**NOUVEAUTE 2022 : le dépôt des demandes de travaux, permis ou certificat d'urbanisme est possible en ligne !**

**De plus avant de couper vos arbres venez vérifier s'ils ne sont pas à conserver sur le PLU**

**Un doute ? N'hésitez pas à venir en mairie ou à nous envoyer un mail !! plus d'informations sur le site internet de la mairie**

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale, soit en mairie (pièce d'identité et justificatif de domicile), soit sur internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).



## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Il est **OBLIGATOIRE** pour tous les jeunes, le jour de leur 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, de venir en mairie du domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

**Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie.** Elle vous sera demandée pour vous inscrire aux examens et auto-école notamment, et permettra à l'INSEE de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales.

Cette démarche peut être faite via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## NUMEROS UTILES :

Communauté Urbaine : 02 35 22 25 25  
Service Précollecte des déchets CU : 02 35 24 05 35  
Ecole primaire : 02 35 28 72 61  
Gendarmerie : 02 35 27 20 17  
Assistante sociale : 02 35 29 43 23  
Violences : 3919



# TRAVAUX

## LE PARKING DE LA MAIRIE

TEXTE ET PHOTOS : BERNADETTE VAST  
[HTTP://WWW.CALÈTESDESIGN.FR/LECOTEDALBATRE/](http://www.calètesdesign.fr/lecotedalbatre/)

Fin aout 2022, le parking de la mairie n'était plus accessible pour 2 raisons :

1/ Dans le cadre de la poursuite du schéma sécurité incendie, fin août, une nouvelle réserve incendie enterrée de 120 m<sup>3</sup>, a été mise en place sur le parking de la mairie. Une première cuve avait été installée au carrefour de la Forge. Ces installations étaient en attente de validation par le SDIS.

Fin novembre, en présence du maire et de son deuxième adjoint, les sapeurs-pompiers sont venus vérifier leur bon fonctionnement pour la validation. Jugées conformes et opérationnelles, les deux cuves vont être intégrées dans le schéma de sécurité incendie du SDIS. Le hameau de la Forge et tout le centre bourg sont ainsi protégées. L'objectif est d'en mettre une par an.



# TRAVAUX

## LE PARKING DE LA MAIRIE

TEXTE ET PHOTOS : BERNADETTE VAST  
[HTTP://WWW.CALÈTESDESIGN.FR/LECOTEDALBATRE/](http://www.calètesdesign.fr/lecotedalbatre/)

2/ La pose de la nouvelle réserve incendie terminée, les travaux d'aménagement du parking de la mairie, prévus par la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, ont commencé lundi 5 septembre. Auparavant étaient seulement matérialisées, deux places pour les voitures électriques et une place PMR (personne à mobilité réduite). Après les travaux d'agrandissement, le parking offre trente et une places de stationnement, deux « électriques » et une PMR mais aussi un aménagement pour le stationnement des vélos.

Les cases de stationnement sont en pavé béton, ligne de pavé posé sur mortier et partie enherbée. Les travaux d'un coût de 80 000 euros sont entièrement pris en charge par la communauté urbaine, maître d'œuvre. Dans le même temps, deux écluses ont été réalisées rue du Carreau. En effet, suite au pointage de vitesse réalisée avec la communauté urbaine, il a été constaté beaucoup trop de vitesses excessives, la zone est pourtant limitée à 30 sur cette rue très passagère



## TRAVAUX COMMUNAUTÉ URBAINE

La commune de Beaurepaire est raccordée à la nouvelle station d'épuration du Tilleul. Cet investissement de la CU de 3 295 000€ HT va améliorer le traitement du réseau d'assainissement. L'ancienne lagune située en bas du chemin de guernesey va être désaffectée. Ces travaux ont été suivis par vos élus qui ont participé aux différentes réunions et visites de chantier.



## LES COMMERCES ONT REPRIS LEUR PLACE

Dès la fin du chantier a permis à Sonia Tello Rubilar et son beauty truck de reprendre sa place initiale sur le parking et au maraîcher, Anthony Gainville, 3 petits pois de s'installer également sur le parking et dès ce jeudi 17. Ils avaient du prendre place sur l'aire de stationnement située près de la mairie et l'école pendant la période des travaux.

Prenez rendez-vous auprès de Miss Bio'ty par téléphone 07.69.08.09.39 ou par mail à [missbioty76@gmail.com](mailto:missbioty76@gmail.com)

tous les jeudis soirs, Anthony Gainville vous propose tomates de diverses variétés, oignons, échalotes, pâtisseries, mini potirons, carottes, rhubarbe !

## VIE MUNICIPALE



### HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h  
Tél.02.35.27.01.17

M. le Maire et ses adjoints tiennent une permanence les vendredis de 18 h à 19h **uniquement sur rendez-vous.**

### NUISANCES SONORES

Un rappel des **plages horaires** pendant lesquelles les travaux de jardinage et de bricolage de plein air sont autorisés pour les particuliers (ne concerne pas les entreprises professionnelles) :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h**
- **les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

### RAPPELS

Respectez les **vitesse**s : 50km/h sur toutes les routes de Beaufort **sauf 30km/h dans le bourg.**

**Plan Vigipirate actif au niveau de l'école**, aucun stationnement n'est toléré. Les parking de la mairie, les places de stationnement à l'Eglise et allée du vieux Château sont disponibles.

Pensez à entretenir vos talus sans étaler les déchets sur ceux-ci.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb des clôtures en limite de propriété et vos arbres élagués.

Prenez vos dispositions pour empêcher vos animaux de divaguer sur les voies.

### ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Les **ordures ménagères** sont enlevées chaque **vendredi** en matinée, les **déchets recyclables** le **mercredi**. Les bacs sont à sortir la veille au soir et à rentrer après le passage du camion



### DÉCHETTERIE DE CRIQUETOT

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h20 à 18h

Dimanche : de 8h30 à 12h30

Fermé le mardi et les jours fériés

Tél. 02.35.28.98.68

Vous pouvez y apporter vos branchages car les **feux** sur le territoire de la communes sont **interdits.**

## LES ASSOCIATIONS

### LA WOLF TEAM

"Concernant nos activités passées , nous avons eu plusieurs démos , notamment dans les EHPAD de la région, restaurants , comité des fêtes des communes voisines, .....

Nos dernières « bonnes actions » étaient un challenge de danses non stop pour octobre rose, et démos avec bal country le week-end du 3-4 décembre.

Encore aujourd'hui, nous acceptons les nouveaux adhérents. Les cours sont tous les mardis à 19h à Ecrainville dans la petite salle blanche.

Informations : Céline 06-24-06-61-06

75 euros l'année avec certificat médical, cours pendant les vacances."



### LE COMITÉ DES FÊTES

"Le comité des fêtes a repris ses activités en proposant une chasse aux bonbons dans les rues de Beaurepaire suivie d'un goûter pour Halloween



La soirée beaujolais organisée par le comité des fêtes le samedi 19 novembre dans la salle de la mairie prêtée pour l'occasion s'est parfaitement déroulée dans la convivialité et la bonne humeur .

Nous espérons pouvoir partager régulièrement de tels moments entre Beaurepairais.

Nous pensons tous qu'il est essentiel que le lien social soit rétabli après ces difficiles périodes engendrées par la crise sanitaire.



### L' ASSOCIATION DES JONQUILLES

L'association des Jonquilles a repris ses mercredis après midi récréatifs (1 semaine sur 2) Rendez-vous le 11 janvier 2023 pour la prochaine session.

Pour tous renseignements, veuillez contacter : 06.86.73.83.59

# LES ASSOCIATIONS

## CAFÉ & DÉBROUILLE

"texte"



## L' ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une association de parents d'élèves dans notre RPI vient d'être créée

**Pourquoi ?** pour offrir aux enfants une ambiance de village en réalisant plusieurs évènements comme un carnaval à mardi gras, une grande kermesse pour la fin de l'année scolaire, un marché de Noël etc

**Pour qui ?** pour animer les villages et aider les écoles dans leurs projets

**Comment ?** grâce à des manifestations ponctuelles au sein des communes du RPI (vide grenier, bourses aux jouets, vente des gâteaux...) des demandes de subventions aux mairies.

**Comment les aider ?** en étant bénévole aux évènements, en faisant des dons à l'association.



## AVEC VOUS

Samedi 26 novembre, le maire Carol Gondouin et des membres du conseil municipal avaient le plaisir de remettre une carte cadeau aux aînés de plus de soixante-cinq ans et aux jeunes, de zéro à dix-huit ans. Il fallait s'inscrire auparavant pour en bénéficier.

Deux cent cartes cadeaux d'une valeur de vingt-cinq euros Cultura, valable un an, ont ainsi été distribuées à cent-trois enfants et quatre-vingt seize aînés. Un petit cadeau de Noël apprécié par tous et qui permettra de choisir selon ses goûts. L'occasion aussi de partager un café et de discuter.



## ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à : Charly

Assurons de notre sympathie les familles éprouvées par le décès de leur proche.



## PLUi

La Communauté urbaine lance la concertation avec les habitants pour son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

En 2021, Le Havre Seine Métropole s'est engagé dans l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui, lors de sa finalisation prévue fin 2025, fixera les règles d'urbanisme pour les 54 communes du territoire et se substituera aux autres documents d'urbanisme en vigueur (PLU communaux et cartes communales).

Le PLUi de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole se construit avec les habitants, associations locales et autres acteurs locaux concernés grâce à la démarche de concertation préalable organisée tout au long du projet, à chaque étape de l'élaboration du PLUi.

Durant cette concertation préalable les habitants seront tenus informés et pourront s'exprimer à travers des ateliers grand publics, des balades urbaines et paysagères ou encore par le biais de questions et quizz numérique.

Durant le dernier semestre de 2022, les habitants et usagers ont été invités à participer à plusieurs événements pour la première phase de diagnostic territoriale (Stand PLUi à la foire du havre, deux ateliers thématiques mobilités, paysages et patrimoine, une balade paysagère « clos-masures »). D'autres événements seront prévus en 2023 pour la deuxième phase de définition du projet de territoire et en 2024 pour le travail sur le cadrage réglementaire.

Le site internet dédié au PLUi ([plui-lehavremetro.fr](http://plui-lehavremetro.fr)) vous permet de retrouver toutes les informations nécessaires mais aussi les actualités du projet et l'agenda des temps forts de demain.

Vous avez déjà des idées ou des remarques ?

N'hésitez pas à nous en faire part en écrivant un mail à l'adresse dédiée au PLUi concertation-[plui@lehavremetro.fr](mailto:plui@lehavremetro.fr)

Des cahiers de concertation sont également disponibles dans les Maisons du territoire, à Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval, ainsi qu'à l'hôtel de la Communauté urbaine, au Havre

